



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FEVRIER 2024

Le 02 février deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Laurette BOTTA, Maire.

Étaient présents : BARRIER Pierre - BOTTA Laurette - CHAVAND Christelle - MASSA Laurent - TCHERKASSOF Anna - JARRIN Mathéo - PEYLIN Thomas - FAVRE MARTINOZ Maryline - GAZZIOLA Jacques - GIRAUX Morgane - CHEVILLAT Sébastien

Absents (excusés) : PEYLIN Jean-Paul - BERNARD Cécilia - L'HERITIER Christophe

Secrétaire : GAZZIOLA Jacques

- **Participation aux bornes passeport/CNI** – approuvée à l'unanimité

- **Tarifs communaux 2024** – approuvée à 10 voix pour et 1 abstention

- **Convention technique avec le département pour l'aménagement du carrefour de la RD1006** – approuvée à l'unanimité

- **Approbation du protocole d'accord de résiliation anticipée de la convention de DSP du bar-restaurant, des gîtes et du commerce de proximité de l'ancien presbytère** – approuvée à 10 voix pour et 1 abstention

- **Lancement de la procédure de consultation pour la passation d'une nouvelle convention de DSP** – approuvée à l'unanimité

- **Spectacle théâtral déambulatoire sur la Voie Sarde : convention d'objectifs et de moyens avec l'association « Les Passeurs d'Histoires »** – considérant le manque d'éléments permettant au conseil municipal de se prononcer, ce sujet est remis à un ordre du jour ultérieur